

PROGRAMMES D'ACCUEIL ET DE FORMATION POUR LES ARTISTES ET LES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE ÉTRANGERS

L'accueil des professionnels et des artistes étrangers est l'un des axes majeurs de l'intervention du Ministère de la Culture et de la Communication en matière d'action internationale.

Parce qu'elle permet la constitution de réseaux durables d'échanges, cette politique répond à l'objectif prioritaire de promotion de la diversité culturelle que la France s'est fixé. Elle se traduit par la mise en œuvre de programmes de formation, de stages et de rencontres dans tous les secteurs de la culture. Ce programme est actualisé en cours d'année sur le site : www.culture.gouv.fr.

Plusieurs types d'accueil sont proposés :

- des stages de formation (certains sont mis en oeuvre par la Maison des Cultures du Monde) soit :
 1. - Les stages « courants » de courte durée.
 2. - les « stages courants du Monde » trois semaines en novembre dans le domaine de l'administration culturelle, des archives, des bibliothèques et du financement de la culture.
 3. des stages proposés par les directions du ministère de la culture et de la communication , comme le « stage technique international d'archives » proposé par le service interministériel des archives de France
- des séjours individualisés d'une durée de trois semaines, également dans le cadre du programme « courant du monde ».
- des séjours d'immersion et de professionnalisation de longue durée , de trois mois à un an dans des établissements publics culturels (programme profession culture)
- des résidences dans les centres culturels de rencontre (programme odyssee) ou dans les institutions d'arts contemporain.
- des bourses de séjour (bourse « patrimoine, bourse pour les auteurs ou les traducteurs)

Renseignements :

-Ministère de la culture et de la communication
marie-sabine.marechal@culture.gouv.fr

-Maison des cultures du Monde
<http://www.mcm.asso.fr>

Deux bases de données pour l'accueil des artistes et professionnels culturels étrangers

<http://www.artistes-etrangers.com> : afin de renseigner les opérateurs culturels accueillant des artistes et des professionnels de la culture étrangers sur les formalités administratives, fiscales ou juridiques à accomplir, le Ministère de la Culture et de la Communication a confié au Cagoc, organisme spécialisé dans ce domaine, la réalisation d'un site Internet présentant des dossiers thématiques et des jurisprudences, et répondant aux questions *en ligne* posées directement par les utilisateurs. Ce site est accessible gratuitement, en français et en anglais.

<http://www.art4eu.net/fr/home> : l'association « Pépinières européennes pour jeunes artistes » a recensé dans le domaine du spectacle vivant, discipline par discipline (écriture, théâtre, conte, cirque, arts de la rue, marionnettes, musique, danse, formes croisées, chanson), les institutions culturelles qui accueillent en résidence des artistes étrangers. Ces informations sont recueillies dans une base de données accessible sur le site Internet de l'association.

PROGRAMMES D'ACCUEIL ET DE FORMATION POUR LES ARTISTES ET LES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE ÉTRANGERS

SOMMAIRE PAR TYPE DE PROGRAMMES

PROGRAMME « COURANTS DU MONDE » (3 semaines)

- Séjours Culture p.
- Stage « Ressources audiovisuelles en bibliothèques » p.
- Stage « Théories et pratiques archivistiques » p.
- Stage « Politiques culturelles et administration de la culture » p.
- Stage « Financement et économie de la culture » p.

PROGRAMME « PROFESSION CULTURE »

- Accueil de professionnels dans les établissements publics (de 3 mois à 1 an) p.
- Accueil de professionnels dans les bibliothèques publiques territoriales (de 3 mois à 6 mois) p.

PROGRAMME « ODYSSEE »

- Résidences d'artistes dans les Centres culturels de rencontre (de 3 mois à 1 an) p.

AUTRES FORMATIONS ET RÉSIDENCES PROPOSÉES

- **Architecture - Patrimoine** (Bourses patrimoine) p.
- **Archives** (Stage technique international) p.
- **Arts plastiques** (Résidences) p.
- **Bibliothèques** (Stages thématiques) p.
- **Littérature** (Crédits de résidence pour écrivains - Bourses de séjour aux traducteurs étrangers) p.

PROGRAMMES D'ACCUEIL ET DE FORMATION : THÉMATIQUES

ADMINISTRATION CULTURELLE

- Financement et économie de la culture
- Politiques culturelles et administration de la culture
- Séjours Culture « action culturelle »

ARCHITECTURE / PATRIMOINE / URBANISME

- Accueil dans les Centres Culturels de Rencontre – Programme Odyssée
- Bourses « patrimoine »
- Séjours Culture « architecture, urbanisme, patrimoine »

ARCHIVES

- Séjours Culture « archives »
- Stage technique international d'archives
- Théories et pratiques archivistiques

ARTS PLASTIQUES

- Accueil dans les Centres Culturels de Rencontre – Programme Odyssée
- Programme de résidences
- Séjours Culture « arts plastiques »

BIBLIOTHÈQUES

- Accueil en bibliothèques publiques territoriales
- Stages thématiques
- Ressources audiovisuelles en bibliothèques
- *Séjours Culture « bibliothèques »

CINÉMA

- Accueil dans les Centres Culturels de Rencontre Programme Odyssée

LIBRAIRIE ET ÉDITION

- Accueil de libraires étrangers francophones
- Séjours Culture « livre et lecture »

LITTÉRATURE

- Crédits de résidence pour écrivains
- Bourses de séjour aux traducteurs étrangers

MUSÉES

- Séjours Culture « musées »

SPECTACLE VIVANT

- Accueil dans les Centres Culturels de Rencontre – Programme Odyssée
- Séjours Culture « cirque, danse, musique, théâtre »

TOUTES DISCIPLINES

- Programme Odyssée
- Programme Profession culture
- Séjours Culture

TOUTES DISCIPLINES

Programme « Courants du Monde »

SÉJOURS CULTURE :

Chaque année en automne (du 15 novembre au 3 décembre 2010) les Séjours Culture proposent à une quarantaine de professionnels un programme personnalisé et thématique composé de rendez-vous individuels et de visites professionnelles auprès d'établissements culturels publics ou privés, à Paris et/ou en région. Ces séjours, dont le programme est centré sur les méthodes de gestion et d'organisation de la culture en France, concernent les domaines suivants : action culturelle ; arts plastiques ; musées ; architecture, urbanisme et patrimoine ; cinéma ; livre et lecture, bibliothèques ; archives ; danse, musique, théâtre, cirque.

En fonction de leur profil, de leur spécialité et de leur projet professionnel, les participants rencontrent des interlocuteurs institutionnels, des responsables et des professionnels issus d'établissements culturels, d'associations, des partenaires privés, des artistes, des responsables de festivals, d'événements culturels et de lieux pluridisciplinaires.

Les Séjours Culture permettent aux participants de confronter leurs expériences et leur savoir-faire, d'élargir leurs champs de compétences, de créer des échanges avec les partenaires culturels français et de constituer un réseau dynamique de professionnels internationaux.

Opérateur : Maison des Cultures du Monde (MCM) et directions techniques du Ministère de la Culture et de la Communication.

Modalités :

- Lieux de l'accueil : Paris/Île-de-France et/ou régions
- Durée : 3 semaines, dont 2 semaines de séjour individualisé

Procédures :

- Retrait des dossiers : à partir de février par téléchargement sur le site de la MCM ou auprès des Services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France.
- Date limite de dépôt des dossiers : mars
- Sélection des candidats : à réception des dossiers visés par les services des ambassades de France, la MCM réunit une commission de sélection qui se tient au printemps.

Prise en charge :

- Voyage : à la charge du stagiaire, de son établissement d'origine ou des SCAC
- Hébergement : MCM
- Per diem : MCM

Renseignements :

Maison des Cultures du Monde
101, boulevard Raspail – 75006 Paris
tél. : + 33 1 45 44 08 39 ou 71 46 / fax : + 33 1 45 44 11 85
annoepel@mcm.asso.fr

<http://www.mcm.asso.fr> rubrique « programmes de formation »

BIBLIOTHÈQUES

Programme « Courants du Monde »

RESSOURCES AUDIOVISUELLES EN BIBLIOTHÈQUES-SON ET IMAGE

Ce stage, du 15 novembre au vendredi 3 décembre 2010 permettra d'appréhender les enjeux liés au développement des ressources audiovisuelles en bibliothèques (documents sonores (musicaux et parlés) sur tous les supports, documents vidéo (cassette vidéo, DVD vidéo) et documents multimédia (CD-ROM,DVD-ROM,disquettes) Ce stage prendra en compte l'expérience de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et de la Bibliothèque publique d'information (Bpi) du centre Pompidou.

Son objectif est de permettre aux stagiaires d'acquérir ou de perfectionner des compétences théoriques et pratiques dans le domaine de l'audiovisuel, et de définir la place des documents audiovisuels dans une bibliothèque publique.

Opérateurs : bibliothèque publique d'information (Bpi) du centre Georges Pompidou
bibliothèque nationale de France (BnF)

Public concerné

Ce stage s'adresse à une quinzaine de professionnels de bibliothèques nationales ou de bibliothèques publiques qui sont en charge de la gestion ou de la mise en place de projets d'acquisition, de diffusion de conservation des ressources audiovisuelles, et de définir la place des documents audiovisuels dans une bibliothèque publique.

Modalités

- Lieu de la formation : Paris
- Durée : 3 semaines (novembre), dont 2 semaines de stage

Procédures

- Retrait des dossiers : en février 2010, par téléchargement sur le site de la MCM ou auprès des Services des ambassades de France.
- Date limite de dépôt des dossiers : mars 2010
- Sélection des candidats : à réception des dossiers visés par les services de l'ambassade de France , la MCM réunit une commission de sélection qui se tient au printemps.

Prise en charge

- Voyage : à la charge du stagiaire, de son établissement d'origine ou éventuellement de l'ambassade de France
- Hébergement : Maison des Cultures du Monde
- Per diem : maison des Cultures du Monde

Renseignements

Maison des Cultures du Monde
101, boulevard Raspail – 75006 Paris
tél. : + 33 1 45 44 08 39

annoepel@mcm.asso.fr

<http://www.mcm.asso.fr> rubrique « programmes de formation »

ARCHIVES

Programme « Courants du Monde »

THÉORIES ET PRATIQUES ARCHIVISTIQUES

Le stage « Théories et pratiques archivistiques » offre à une vingtaine de professionnels francophones confirmés l'occasion :

- de réfléchir à des problématiques d'actualité
- de faire partager les expériences pratiques des uns et des autres
- de participer à un réseau international et de rencontrer des professionnels français
- d'échanger méthodes et pratiques de travail avec les professionnels des autres métiers de la conservation du patrimoine.

Le stage alterne exposés théoriques et études de cas par des professionnels.

Public concerné

Ce stage s'adresse à des archivistes professionnels confirmés, chefs de service ou archivistes ayant des fonctions d'encadrement et d'organisation, maîtrisant les procédures et les techniques archivistiques. Sont notamment concernés les responsables d'archives ayant à mettre en œuvre les outils modernes de la pratique archivistique contemporaine.

Opérateurs : Maison des Cultures du Monde (MCM) et Direction générale des Patrimoines (service interministériel des archives de France)

Modalités

- Lieu de la formation : Paris
- Durée : 3 semaines (novembre), dont 2 semaines de stage

Procédures

- Retrait des dossiers : à partir de février , par téléchargement sur le site de la MCM ou auprès des Services d'action culturelle des ambassades de France.
- Date limite de dépôt des dossiers : mars
- Sélection des candidats : à réception des dossiers visés par les services de l'ambassade de France, la MCM réunit une commission de sélection qui se tient au printemps.

Prise en charge

- Voyage : à la charge du stagiaire, de sa structure d'origine ou de l'ambassade de France
- Hébergement : MCM
- Per diem : MCM

Renseignements

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction Générale des patrimoines

service interministériel des Archives de France – Bureau des métiers et de la formation

56, rue des Francs Bourgeois – 75141 Paris Cedex 03

tél. : + 33 1 40 27 67 23 / fax : + 33 1 40 27 63 65

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/formation>

Maison des Cultures du Monde

101, boulevard Raspail – 75006 Paris

tél. : + 33 1 45 44 08 39 ou 71 46 / fax : + 33 1 45 44 11 85

annoepel@mcm.asso.fr

<http://www.mcm.asso.fr> rubrique « programmes de formation

ADMINISTRATION CULTURELLE

Programme « Courants du Monde »

POLITIQUES CULTURELLES ET ADMINISTRATION DE LA CULTURE

Le stage « Politiques culturelles et administration de la culture » a pour objectif de fournir des outils de connaissance et de réflexion sur les politiques culturelles françaises. Il met à la disposition des professionnels invités des éléments pour une analyse critique du « modèle » politique et administratif français, à travers les exemples des politiques publiques et des institutions. Favorisant la confrontation, la comparaison et l'appropriation de ces outils d'analyse, ce stage permet aux participants de les intégrer dans leurs pratiques professionnelles.

Le stage alterne exposés théoriques, études de cas par des professionnels et visites de structures culturelles.

Public concerné

Ce stage s'adresse à une vingtaine de responsables culturels francophones d'administrations nationales ou territoriales, ainsi qu'à des directeurs de structures, chargés de l'élaboration et de la conduite de projets culturels et de missions de coopération.

Opérateurs : Maison des Cultures du Monde (MCM) et Observatoire des Politiques Culturelles (OPC)

Modalités

- Lieu de l'accueil ou de la formation : Paris et Grenoble
- Durée : 3 semaines (novembre), dont 2 semaines de stage

Procédures

- Retrait des dossiers : à partir de février, par téléchargement sur le site de la MCM ou auprès des Services d'action culturelle des ambassades de France.
- Date limite de dépôt des dossiers : mars
- Sélection des candidats : à réception des dossiers visés par les services de l'ambassade de France, la MCM réunit une commission de sélection qui se tient au printemps.

Prise en charge

- Voyage : à la charge du stagiaire, de son établissement d'origine ou de l'ambassade de France
- Hébergement : MCM
- Per diem : MCM

Renseignements

Maison des Cultures du Monde

101, boulevard Raspail – 75006 Paris

tél. : + 33 1 45 44 08 39 ou 71 46 / fax : + 33 1 45 44 11 85

annoepel@mcm.asso.fr

<http://www.mcm.asso.fr> rubrique « programmes de formation »

ADMINISTRATION CULTURELLE

Programme « Courants du Monde » -

FINANCEMENT ET ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Le stage « Financement et économie de la culture » a pour objectif d'aborder la dimension économique des activités culturelles. Il propose un enseignement intensif, donnant une large vision de la situation française et des éléments techniques en matière de management. Les domaines abordés recouvrent l'audiovisuel, l'édition, le spectacle vivant, le patrimoine et les arts visuels, en tenant compte des aspects de politique et de gestion d'entreprise.

Le stage alterne exposés théoriques et études de cas par des professionnels.

Public concerné

Ce stage s'adresse à une vingtaine d'administrateurs francophones de ministères, collectivités locales, structures culturelles et plus généralement aux personnels chargés de gestion et de programmation culturelle.

Opérateurs : Maison des Cultures du Monde (MCM) et Université Paris Dauphine

Modalités

- Lieu de la formation : Paris
- Durée du programme : 3 semaines (novembre), dont 2 semaines de stage

Procédures

- Retrait des dossiers : à partir de février par téléchargement sur le site de la MCM ou auprès des Services d'action culturelle des ambassades de France.
- Date limite de dépôt des dossiers : mars
- Sélection des candidats : à réception des dossiers visés par les services de l'ambassade de France, la MCM réunit une commission de sélection qui se tient généralement au printemps.

Prise en charge

- Voyage : à la charge du stagiaire, de son établissement d'origine ou des ambassades de France
- Hébergement : MCM
- Per diem : MCM

Renseignements

Maison des Cultures du Monde
101, boulevard Raspail – 75006 Paris
tél. : + 33 1 45 44 08 39 ou 71 46 / fax : + 33 1 45 44 11 85
annoepel@mcm.asso.fr

PROGRAMME « PROFESSION CULTURE »

Le programme « Profession Culture » a pour but de favoriser le développement de projets de coopération et la constitution de réseaux durables d'échanges entre :

- les établissements publics relevant du Ministère de la Culture et de la Communication et leurs homologues étrangers,
- les bibliothèques publiques territoriales et leurs homologues étrangers.

Ce programme s'adresse à des professionnels exerçant des responsabilités de service ou de projet dans leur établissement d'origine. Ces professionnels doivent, en accord avec l'établissement d'accueil en France, proposer un projet solide fondé sur l'échange de connaissances et de savoir-faire, afin de renforcer les liens culturels entre l'institution d'origine et l'institution française.

1. ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Public concerné

Professionnels culturels étrangers exerçant des responsabilités dans des institutions culturelles

Opérateur : Secrétariat général du MCC / service des affaires juridiques et internationales (SAJI-SDAEI), établissements publics sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication

Lieux d'accueil : établissements publics sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication

Durée : de 3 mois à 1 an

Procédures

- Les demandes de stage sont à adresser aux établissements publics avec copie au SAJI (voir coordonnées des établissements publics en annexe et sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication : <http://www.culture.gouv.fr>)
- Sélection des candidats : par les établissements publics en liaison avec le SAJI-SDAEI
- Retrait des dossiers : auprès des établissements publics
- Date limite de dépôt : variable selon les établissements

Prise en charge

- Voyage : à la charge du candidat, de son établissement d'origine ou des Services d'action culturelle des ambassades de France
- Hébergement : à la charge du stagiaire ou de l'établissement public d'accueil (vérifier préalablement les conditions matérielles auprès de l'établissement d'accueil)
- Bourse : 1 000 € par mois

Renseignements

Ministère de la Culture et de la Communication
Service des affaires juridiques et internationales
182, rue Saint-Honoré – 75033 Paris Cedex 01
tél. : + 33 1 40 15 37 10 / fax : + 33 1 40 15 37 40
marie-sabine.marechal@culture.gouv.fr
brigitte.butaux@culture.gouv.fr

PROGRAMME « PROFESSION CULTURE »

2. ACCUEIL EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

Public concerné

Le programme « profession culture » permet à des bibliothécaires étrangers exerçant des responsabilités de service ou de projet dans leurs établissements d'origine d'être accueillis en stage pour une durée allant de 2 à 6 mois. La priorité est donnée aux candidatures susceptibles de permettre la constitution de réseaux durables d'échanges.

Opérateur : Bibliothèque publique d'information (Bpi) Centre Pompidou à Paris

Modalités

Elles sont différentes en fonction des lieux de l'accueil (BnF):

- à la **bibliothèque nationale de France** : date limite de réception des dossiers de candidature 3ème trimestre 2010 – les séjours débuteront en janvier 2011.

contact : délégation aux relations internationales – bibliothèque nationale de France, 11 quai François Mauriac, 75706 Paris cédex 13

Mireille Ballit – tél: 01 53 79 48 01 – courriel : mireille.ballit@bnf.fr

- à la **Bibliothèque Publique d'Information (BPI)**

contact : service coopération – relations internationales – bibliothèque publique d'information , centre Georges Pompidou, 75197 Paris cédex 04

Annie Dourlent – tél: 01 44 78 45 27 – courriel : annie.dourlent@bpi.fr

- en bibliothèques publiques (bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêts)

contact : service coopération – relations internationales – bibliothèque publique d'information , centre Georges Pompidou, 75197 Paris cédex 04

Annie Dourlent – tél: 01 44 78 45 27 – courriel : annie.dourlent@bpi.fr

Procédures

- les lettres de candidature- CV détaillé – projet professionnel devront impérativement être adressés à la bibliothèque publique d'information par les ambassades de France avec son avis sur le niveau de maîtrise de la langue française par le candidat.

Prise en charge / financement du programme

- Voyage : à la charge du candidat, de son établissement d'origine ou de l'ambassade de France
- Hébergement : Bibliothèque Publique d'Information (à Paris)
- Bourse : 1 000 € par mois

Renseignements

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction Générale de la création artistique

direction du livre et de la lecture

182 rue Saint-Honoré 75033 Paris cédex 1

courriel: annie.lelandais@culture.gouv.fr

fax :+ 33 1 40 15 74 16

PROGRAMME « PROFESSION CULTURE »

Annexe – Contacts utiles dans les établissements publics

Institut national des recherches archéologiques préventives (INRAP)	www.inrap.fr
Bibliothèque nationale de France	http://www.bnf.fr
Bibliothèque publique d'information	http://www.bpi.fr
Institut national d'histoire de l'art	http://www.inha.fr
Institut national du patrimoine	http://www.inp.fr
La Comédie Française	www.comedie.francaise.fr
Le théâtre national de Strasbourg	www.tns.fr
L'opéra comique	www.opera-comique.com
Opéra national de Paris	http://www.operadeparis.fr
Le centre national des arts plastiques (CNAP)	www.cnap.fr
Cité de la musique	http://www.cite-musique.fr
Conservatoire national supérieur d'art dramatique	www.cnsad.fr
Centre national de la Danse	http://www.cnd.fr
Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD de Lyon)	www.cnsmd-lyon.fr
Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD de Paris)	www.cnsmdp.fr
École nationale supérieure architecture paysage Bordeaux Aquitaine (ENSA)	www.bordeaux.archi.fr
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSA)	www.lille.archi.fr
École nationale supérieure de la photographie Arles	www.enp-arles.com
École nationale supérieure des métiers de l'image et du son	www.lafemis.fr
Cité nationale de l'Histoire de l'Immigration	www.histoire-immigration.fr
Palais de la Découverte - Univers Science	www.palais-decouverte.fr
Établissement public Sèvres – Cité de la céramique	www.sevresciteceramique
Musée arts asiatiques Guimet	www.guimet.f
Musée du Louvre	http://www.louvre.fr
Musée d'Orsay	http://www.musee-orsay.fr
Musée du quai Branly	http://www.quaibrantly.fr
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou	http://www.centrepompidou.fr
Cité des sciences et de l'industrie	http://www.cite-sciences.fr

TOUTES DISCIPLINES

Programme « Odyssée »

ACCUEIL DANS LES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

Le programme « Odyssée » a pour objectif d'accueillir **en résidence** des artistes et des professionnels étrangers dans des hauts lieux du patrimoine français, les Centres Culturels de Rencontre, sur la base de leur participation au projet artistique et culturel du site.

Public concerné

Ce programme s'adresse à de jeunes artistes désireux de s'ouvrir à la connaissance d'univers artistiques nouveaux ainsi qu'à des professionnels confirmés.

Opérateur : Association des Centres Culturels de Rencontre (ACCR)

Modalités

- Lieu de l'accueil : Centres Culturels de Rencontre

En 2009, ont participé à ce programme :

- l'Abbaye royale de Fontevraud (Maine-et-Loire) – patrimoine et multimédia,
 - l'Abbaye d'Ambronay (Ain) – arts plastiques,
 - la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (Gard) – Centre national des écritures du spectacles,
 - le Château de la Borie (Haute-Vienne) – musique,
 - le Château du Grand Jardin (Haute-Marne) – arts plastiques,
 - le Couvent de la Tourette (Rhône) – architecture et patrimoine contemporains
 - le Domaine de Kerguehenec (Morbihan) – arts plastiques,
 - le Moulin d'Andé (Eure) – Centre des écritures cinématographiques,
 - ProQuartet, Centre européen de musique de chambre (Quartier Henri IV du Château de Fontainebleau – Seine-et-Marne) – musique de chambre
- Durée : de 3 mois à 1 an

Procédures

- Retrait des dossiers : auprès de l'ACCR
- Date limite de dépôt des dossiers : six mois avant le début de la résidence
- Sélection des candidats : par l'ACCR en partenariat avec le Centre Culturel de Rencontre concerné

Prise en charge

- Voyage : ACCR
- Hébergement : Centres Culturels de Rencontre
- Bourse : 1 200 € par mois

Renseignements

Association des Centres Culturels de Rencontre
9, rue Bleue – 75009 Paris
tél. : + 33 1 53 34 97 00 / fax : + 33 1 53 34 97 09
accr@wanadoo.fr
<http://www.accr-europe.org>

PATRIMOINES

Bourses « PATRIMOINES »

Une vingtaine de bourses sont proposées chaque année à des professionnels francophones dans le domaine des patrimoines (patrimoine bâti, archéologie, inventaire, musées, architecture). Ce programme concerne les ressortissants de tous les pays. Pour l'Union européenne, la priorité est donnée aux ressortissants des nouveaux États membres.

Public concerné

Le nombre de bourses étant limité, les candidats doivent être des professionnels en exercice ou de jeunes praticiens de haut niveau désireux d'acquérir des compétences nouvelles. La priorité est accordée aux candidats intégrés dans une coopération en cours entre la France et le pays concerné.

Opérateur : Ministère de la Culture et de la communication - Direction générale des Patrimoines

Modalités

- Structure d'accueil : variable en fonction de chaque boursier. Les lieux d'accueil relèvent des domaines patrimoniaux.
- Durée : de 1 à 3 mois
- Un rapport de stage doit être remis, à l'issue du séjour, à la structure d'accueil ainsi qu'à la Direction générale des Patrimoines

Procédures

- Dépôt des candidatures : Ministère de la Culture et de la communication - Direction générale des Patrimoines – Département des affaires européennes et internationales
- Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2010 (dossier accompagné d'un CV et du programme de stage)
- Sélection des candidats : en janvier par la Direction générale des Patrimoines, avis souhaité des Services culturels des ambassades de France .

Prise en charge

- Voyage : prise en charge du billet A/R du lieu de résidence au lieu de stage par la Direction générale des Patrimoines
- Bourse : 1 210 € par mois pour couvrir les frais d'hébergement et de restauration

Renseignements

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction générale des Patrimoines – Département des Affaires européennes et internationales

france.quemarec@culture.gouv.fr

ARCHIVES

STAGE TECHNIQUE INTERNATIONAL D'ARCHIVES (STIA)

Créé en 1951, le STIA était conçu à l'origine comme un stage d'application pour les élèves de l'École nationale des Chartes et les archivistes étrangers. Il était destiné à aider les archivistes de tous les continents à reconstituer le patrimoine écrit après la Deuxième Guerre mondiale.

Aujourd'hui, il s'adresse à plus de 30 professionnels francophones venus des cinq continents, archivistes travaillant pour les institutions nationales et locales, publiques ou privées. Ce stage généraliste se déroule entre avril et juin et se compose d'un cycle de conférences, séminaires, visites à Paris et en province et de travaux pratiques individuels.

Chaque stagiaire a la possibilité de :

- partager des expériences avec des professionnels français et étrangers
- découvrir les pratiques françaises et étrangères
- participer à des débats sur tous les aspects de ces métiers
- réfléchir aux problématiques métiers dans les groupes de travail
- prendre de nombreux contacts avec les collègues rencontrés, fructueux pour la suite de la carrière
- intégrer un riche réseau international professionnel et humain.

Opérateur : direction générale des patrimoines – Service interministériel des Archives de France

Modalités

- Lieu de la formation : Paris
- Durée : 2 mois

Procédures

- Retrait des dossiers : avant le mois de juin de l'année précédant le stage, auprès du Bureau des métiers et de la formation du service interministériel des archives de France (envoi du formulaire par courrier postal, par courrier électronique ou téléchargement sur le site).
- Dépôt des dossiers : avant le mois d'août de l'année précédant le stage, au Bureau des métiers et de la formation.
- Sélection des candidats : en novembre de l'année précédant le stage, par une commission qui se réunit au service interministériel des archives de France

Prise en charge

- Voyage et hébergement : à la charge du stagiaire, de son établissement d'origine ou des Services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France (SCAC)
- Bourse : une bourse d'études peut être sollicitée auprès des SCAC en adressant un bulletin de candidature, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le 30 août de l'année précédant le stage. Ces bourses sont accordées au cas par cas.
- Coût du stage : gratuit si boursier, sinon 260 € (à la charge du stagiaire ou de son établissement d'origine)

Renseignements

Ministère de la Culture et de la Communication Direction Générale des patrimoines

service interministériel des Archives de France – Bureau des métiers et de la formation

56, rue des Francs Bourgeois – 75141 Paris Cedex 03

tél. : + 33 1 40 27 67 23 - <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/formation>

ARTS PLASTIQUES CONTEMPORAINS

PROGRAMME DE RÉSIDENCES

Ce programme de résidences s'adresse aux artistes plasticiens et aux professionnels étrangers (commissaires d'exposition, conservateurs, critiques d'art, historiens de l'art) invités par des institutions françaises (Écoles supérieures d'art, Centres d'art, Fonds régionaux d'art contemporain...) pour y travailler sur un projet de création, d'exposition ou de recherche.

Opérateur : Direction générale de la Création Artistique - Service des arts plastiques (SAP)

Modalités

- Lieu de l'accueil : Cité internationale des arts et Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets – Paris
- Durée :
 - Cité internationale des arts : de 2 mois à 1 an (pour les artistes), de 1 mois à 1 an (pour les professionnels)
 - Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets : de 1 semaine à 3 mois (artistes ou professionnels)

Procédures

- Dépôt des candidatures : les demandes de résidences doivent préalablement passer exclusivement par les structures professionnelles (Établissements de diffusion, d'enseignement ou de recherche). L'institution concernée présente la demande de prise en charge du logement et de l'allocation, accompagnée du projet de l'artiste ou du professionnel, à la SAP – Département des politiques territoriales et de l'action internationale.
- Sélection des candidats : une commission composée de représentants de la SAP et d'institutions d'art contemporain se réunit deux fois par an.

Prise en charge

- Voyage : à la charge du stagiaire, de sa structure d'origine ou des Services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France
- Hébergement : lieu d'accueil
- Bourse : 500 € par mois

Renseignements

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction générale de la Création Artistique

Service des arts plastiques (SAP)

Département des Politiques territoriales et de l'Action internationale

3, rue de Valois – 75001 Paris

tél. : + 33 1 40 15 74 22 / fax : + 33 1 40 15 73 42

pierre.poujade-fayet@culture.gouv.fr

LITTÉRATURE et LIBRAIRIE

Écrivains francophones

Le centre national du livre permet aux écrivains francophones, quelque soit leur nationalité ou leur domiciliation de déposer des demandes de bourse d'écriture, de crédit de préparation et de crédits de résidence sous certaines conditions détaillées sur le site du centre national du livre, dont la première est d'avoir publié au moins un ouvrage chez un éditeur professionnel dans le même domaine que le projet d'écriture présenté .

Écrivains non francophones

Les bourses d'écriture et les crédits de préparation sont accessibles aux auteurs non francophones qui résident en France depuis plus de cinq ans sous certaines conditions détaillées sur le site du CNL notamment il faut qu'ils aient au moins un ouvrage traduit et publié en langue française dans le même domaine que le projet d'écriture présenté.

Les crédits de résidence sont accessibles aux auteurs non francophones, quelle que soit leur domiciliation, sous certaines conditions détaillées sur le site du CNL, notamment d'avoir au moins un ouvrage traduit et publié en langue française dans le même domaine que le projet d'écriture présenté et que la structure qui les accueille soit en mesure d'assurer leur communication avec le public français.

Prise en charge

La structure d'accueil doit avoir donné son accord préalable et transmettre au Centre National du Livre (CNL) les conditions d'hébergement et de séjour proposés à l'auteur-résident ainsi que le projet d'animation élaboré avec l'auteur. L'hébergement doit être pris en charge par la structure d'accueil. Chaque structure ne peut proposer plus de trois candidatures par session.

Procédure : dans tous les cas il est vivement conseillé au candidat de prendre contact directement avec le Centre National du Livre afin de vérifier son éligibilité à ce dispositif d'accueil

Opérateur : CNL et structures d'accueil

Renseignements

Centre National du Livre – Bureau des auteurs

<http://www.centrenationaldulivre.fr>

florabelle.rouyer@culture.gouv.fr

traducteurs

BOURSES DE SÉJOUR pour TRADUCTEURS ÉTRANGERS

Le centre national du livre (CNL) octroie des bourses de séjour d'une durée de 1 à 3 mois et jusqu'à 6 mois pour des projets exceptionnels. Ces bourses permettent à des traducteurs étrangers de poursuivre en France leurs travaux de traduction depuis la langue française. Ils peuvent par exemple séjourner en résidence au collège international des traducteurs littéraire d'Arles.

Opérateur : Centre National du Livre (CNL)

Modalités

- Lieu de l'accueil : divers. Des lieux de résidence peuvent accueillir les traducteurs, tel que le Collège international des traducteurs littéraires d'Arles (<http://www.atlas-citl.org>).
- Durée : de 1 à 6 mois (dans le cas de projets exceptionnels)

Procédures

- Retrait des dossiers : auprès des des ambassades de France
- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre ou 30 mars
- Sélection des candidats : en janvier et en juin, sur avis d'une commission d'experts réunie au CNL

Prise en charge

- Voyage : à la charge du candidat, de son établissement d'origine ou de l'ambassade de France
- Hébergement : à la charge du candidat
- Bourse : 1 800 € par mois

Renseignements

Centre National du Livre – Bureau des relations internationales

natacha.kubiak@culture.gouv.fr

<http://www.centrenationaldulivre.fr>

S